



# IL FAUT VOIR GRAND POUR LES ENFANTS



## Déclaration du SNUipp-FSU.28 CTSD du 7 avril 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Ce CTSD se tient, dans un contexte particulier. Benoit Hamon est nommé depuis mercredi pour succéder à Vincent Peillon et pour diriger un grand pôle regroupant l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche. Cette nomination doit être, pour le SNUipp-FSU, synonyme d'améliorations concrètes pour l'Ecole et les enseignants.

La priorité au primaire tout juste amorcée ne doit pas tomber aux oubliettes. Si des dossiers ont avancé, de gros chantiers restent encore devant nous : les programmes, la maternelle, la formation continue, l'amélioration des conditions d'exercice du métier, les salaires et les carrières des PE (ISAE...), le réexamen du dossier des rythmes scolaires...

Ce CTSD se tient aussi et surtout après les échéances électorales, le SNUipp-FSU n'a eu de cesse de dénoncer la tenue tardive de ces opérations. La proximité du groupe de travail et du CTSD du 3 avril en est une conséquence et ne fait qu'aggraver les conditions d'information des écoles et des collègues. Pour toutes ces raisons et les suivantes, le SNUipp-FSU.28 n'a pas siégé le 3 avril dernier.

Le pacte de responsabilité décidé par le président de la République entraîne une baisse de 50 milliards d'euros des dépenses publiques. Après des années de suppressions de postes dans la Fonction publique, et notamment dans l'Education Nationale, les personnels étaient en droit d'attendre autre chose qu'une annonce de ce type, contradictoire avec les promesses de créations de postes. En effet, comment croire encore que la création de 60 000 postes prévus sur 5 ans ira à son terme après ces annonces ?

Dès 2013, nous vous avons alerté sur l'insuffisance des nouvelles créations. Force est de constater que nos craintes étaient fondées et se confirment pour cette rentrée 2014.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, en Eure-et-Loir, cette politique d'austérité se traduit par une dotation de 6 postes seulement pour 198 élèves de plus prévus à la rentrée 2014. Ce qui en soi est déjà nettement insuffisant (1 poste pour 33 élèves) rien qu'au titre de la démographie! Comment, dans ces conditions, allez-vous pouvoir satisfaire tous les besoins d'ouvertures de classes sans fermer à tour de bras ? Sans augmenter le nombre d'élèves par classe?

Dans ce contexte, le « plus de maîtres que de classes » et la scolarisation des moins de 3 ans, éléments contenus dans la loi de refondation, apparaissent comme une variable d'ajustement. Et que dire du remplacement dans un état de délabrement sans nom, des RASED toujours insuffisants, de la formation encore à la traîne...

Ce sont nos collègues et les élèves que nous accueillons tous les jours qui vont en subir les conséquences dans des classes de plus en plus chargées.



# IL FAUT VOIR GRAND POUR LES ENFANTS



Pour faire réussir tous les élèves, la transformation de l'école est plus que jamais indispensable. L'allègement du nombre d'élèves par classe, les remplacements, les RASED, l'éducation prioritaire, l'ASH, les décharges de direction, la formation continue, le « plus de maîtres que de classes », la scolarisation des moins de 3 ans, ... nécessitent un réel engagement budgétaire.

Concernant les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et la scolarisation des moins de 3 ans, nous dénonçons ici l'opacité la plus totale qui accompagne « l'appel à projets » et le traitement des retours qui est fait. Nous exigeons qu'une circulaire départementale cadre ces dispositifs et garantisse la transparence et l'équité entre toutes les écoles.

Nous notons l'absence de moyens concernant l'une des mesures proposées lors de la relance de l'éducation prioritaire : l'allègement de service d'enseignement pour les personnels pour permettre notamment le travail en équipe. Pourtant la campagne, menée par le SNUipp-FSU, pour que le premier degré soit concerné par cette mesure a porté ses fruits, pourtant l'allègement n'est pas à la même hauteur que dans le second degré. Cette mesure qui ne concerne que 102 réseaux à la rentrée sera de 18 demi-journées pour les collègues. Le SNUipp-FSU exige que cette mesure, ramenée au temps de service des PE, soit à la même hauteur que le second degré soit 82 heures sur l'année (soit environ 30 demi-journées). Pour le SNUipp-FSU, l'organisation et le contenu de ces demi-journées doivent être définis en concertation avec les équipes et ne doivent pas faire l'objet d'injonctions.

Nous ne pouvons écarter des débats du jour la question des rythmes scolaires.

Le SNUipp-FSU a toujours été favorable à une réforme des rythmes qui mette fin à la semaine Darcos avec pour principe d'alléger la journée scolaire. Il a toujours considéré qu'elle devait concilier réussite des élèves et amélioration des conditions d'exercice du métier. Pour le SNUipp-FSU, la réforme actuelle n'est pas satisfaisante. Elle a été mal pensée, mal préparée, peu financée et s'organise trop souvent sans l'avis des enseignants. En conséquence, à l'épreuve du terrain, sa mise en œuvre débouche trop souvent sur des difficultés réelles occultant l'intérêt des élèves et des enseignants.

De plus, le SNUipp-FSU a toujours considéré qu'il aurait fallu articuler la réforme des rythmes avec des mesures pour les élèves et le métier d'enseignant : refonte des programmes scolaires, rénovation de la formation continue, scolarisation précoce des moins de trois ans, augmentation du nombre de RASED, déconnexion temps élèves/temps enseignants et plus de maîtres que de classe et fin de l'APC.

Au SNUipp-FSU nous avons pris l'initiative de produire un contre-rapport pour porter la parole du terrain. Nous y avons pointé le manque, voire l'absence de concertation.

Trop souvent, ce sont des contraintes matérielles qui guident la mise en place de la réforme : transports, manque de personnels municipaux, gestion des locaux.

75% des enseignants, ayant répondu à notre enquête, déclarent avoir des conditions de travail dégradées avec notamment une augmentation du temps de



# IL FAUT VOIR GRAND POUR LES ENFANTS



travail. Nous rappelons que les animations pédagogiques ne doivent pas avoir lieu le mercredi après-midi qui doit être libéré de toute obligation de service.

Pour faire face à toutes ces difficultés, le SNUipp-FSU demande : la non généralisation de cette réforme à la rentrée, la suspension de sa mise en œuvre, la réécriture du décret.

*Transformer l'école est plus que jamais d'actualité. Pour ce faire, il faudra bien y consacrer les moyens nécessaires et s'appuyer sur le professionnalisme et l'engagement de ceux qui font l'école au quotidien. Aujourd'hui, les enseignants du primaire sont en attente de confiance. C'est avec eux que notre école doit avancer pour faire réussir tous les élèves.*